

# **Club Généalogique de Castelnau de Médoc**

**Bulletin n°35  
Juillet 2013**



### Membres du bureau :

Président Fondateur	Jean-Daniel Birebont
Présidente	Christine Dabé
Vice président	Dominique Schumacher
Trésorière	Mariannick Lafiteau
Trésorier adjoint	Jean-Claude Gaillard
Secrétaire	Jean-Pierre Arnaud
Secrétaire adjoint	Marianne Seïté
Rédaction Bulletins	Christine Dabé

### Club Généalogique de Castelnau de Médoc

A été créé le 3 octobre 2004 au cours d'une assemblée constituante qui s'est déroulée à la Maison de l'Association Culture et Jeunesse ( ACJ ) de Castelnau de Médoc.

Cette association est régie par la loi de 1901, déclarée en Préfecture le 15 avril 2005, sous le numéro 4/03660, enregistrée au Journal Officiel le 7 mai 2005, page 2222 et article 748. N° identifiant SIREN : 503 758 708

Ce logo a été créé de toute pièce par le Conseil d'Administration et son Président-Fondateur avec l'aval du Premier Magistrat de la Municipalité et du Représentant du Conseil Général.

Le Club GénéaMédoc a pour but de développer sur le plan cantonal et départemental, en constante liaison avec les autorités compétentes, les activités liées à la Généalogie, l'Histoire de la commune et du canton et , à terme, d'aider à la numérisation des archives communales et paroissiales.

Son bureau : GénéaMédoc Mairie rue du Château 33480 Castelnau de Médoc  
Numéro de téléphone : 05 56 58 12 98 Jean-Daniel Birebont

Adresse courriels : [daniel.birebont@wanadoo.fr](mailto:daniel.birebont@wanadoo.fr) ,  
[geneamedoc@gmail.com](mailto:geneamedoc@gmail.com)

Permanences : sur demande aux adresses courriels ci-dessus

Le club publie 4 bulletins par an. La cotisation (année civile) donnant droit aux 4 bulletins est de 20€ pour les adhérents, 20€ également pour les personnes adhérentes des associations affiliées à l'UGAP (gratuite pour les associations par échange réciproque) et 30€ pour toute personne extérieure. (Les frais d'envoi sont à prévoir en sus).

Toute reproduction de cette brochure **SANS AUTORISATION PREALABLE** du Président et du Président Fondateur de l'Association GENEAMEDOC sera passible de poursuites.

Rappel • Association Loi 1901, enregistrée au Journal Officiel le 7/05/2005, page 2222, article 748, facture 5511326X du 3/06/05, référence 0500190748-2754513Y.

## Sommaire

- 1 *Le mot de la Présidente*
- 2 *L'affaire Caillaux*
- 3 *Il était un fois mon village*
- 4 *Quelques métiers insolites*
- 5 *Les Saints de Glace*
- 6 *Max Linder*
- 7 *la médecine d'antan*
- 8 *La révolte des canuts de Lyon*
- 9 *Quand il y a trop de fêtes*
- 10 *Archevêché de Bordeaux dépenses diverses*
- 11 *Manifestations notre participation*
- 12 *Photographie un nouveau regard*
- 13 *Véto contre le marché de Lamarque*

## Le mot de la Présidente

Encore une année qui se termine . Nous allons tous reprendre nos habitudes estivales si le temps nous le permet ...

Cette année encore nous avons participé à diverses manifestations, Forum de Brive fin Septembre 2012 très important par le nombre d'associations participantes et par une impressionnante organisation, puis, Bourg sur Gironde le 27 avril 2013 et enfin le forum UGAP de Cestas le 5 mai ce qui nous a permis lors de ces manifestations de faire la connaissance d'internautes pour qui nous avons fait des recherches et qui ont souhaité nous rencontrer .

Notre année s'est achevée par une sortie culturelle le 11 juin en Sud Gironde, avec la visite de Bazas , de sa cathédrale, de sa place aux arcades entourée d'hôtels particuliers, des remparts, avant de poursuivre notre visite par le château de Cazeneuve , une petite merveille fort intéressante à découvrir. Nous regrettons de ne pas avoir plus de participants de notre club mais ces sorties ne pouvant se faire qu'en semaine , certains ne peuvent pas se libérer de leurs obligations familiales ou professionnelles.

Que cette coupure estivale, vous permette de vous reposer de faire de nouvelles recherches, de belles rencontres , profitez bien de ce temps libre pour trouver quelques idées d'articles qui seront les bienvenues , j'aimerais de votre part une plus grande participation à l'élaboration de notre revue trimestrielle .

Je vous souhaite à tous de très bonnes vacances.

Je vous donne rendez vous en octobre encore plus motivés que jamais,



# L'Affaire Caillaux

**Henriette Caillaux**, née **Henriette Raynouard** ("Rainouard" sur sa pierre tombale) (6 décembre 1874 Paris - 29 janvier 1943 Mamers), épouse de Joseph Caillaux, est connue pour avoir assassiné en mars 1914 le journaliste Gaston Calmette, directeur du quotidien *Le Figaro*.



Ayant entamé une relation amoureuse avec Joseph Caillaux alors qu'il était encore marié à Mme Dupré, née Berthe Gueydan, elle l'épouse après leur divorce. Tandis que Caillaux exerce la fonction de ministre des Finances dans le gouvernement Doumergue, il subit des attaques dont *Le Figaro*, dirigé par Gaston Calmette, se fait un relais actif.

Dans un premier temps, ces attaques portent sur la politique, Calmette s'étant procuré des documents diplomatiques relatifs à l'affaire d'Agadir.

Il faut l'intervention de Barthou pour l'empêcher de les publier. Puis le journal remet en cause l'honnêteté de Caillaux, l'accusant d'avoir reçu de

diverses sources des sommes pour financer ses campagnes électorales, et lui reproche des interventions auprès de la justice en faveur d'un escroc<sup>[2]</sup>. Calmette aurait également soudoyé la femme de chambre d'Henriette Caillaux pour qu'elle subtilise les lettres de Caillaux à son épouse. Il publie dans son journal plusieurs de ces lettres, écrites avant le mariage des Caillaux.

Dans l'une de ces lettres, Caillaux se félicitait d'avoir fait capoter un vote sur l'impôt sur le revenu en paraissant le défendre. Or, au début de 1914, le même Caillaux a fait adopter par la Chambre un projet d'impôt sur le revenu, repoussé par le Sénat, et c'est l'un de ses principaux thèmes de campagne de la gauche. Sa publication vise donc à décrédibiliser Caillaux, en pleine campagne électorale.

Henriette Caillaux, décidée à défendre la réputation de son mari et la sienne, prend rendez-vous avec Calmette le 16 mars 1914 à la direction du *Figaro*, où elle se fait conduire en voiture. Après quelques mots, elle tire plusieurs balles à bout portant sur Calmette. Ce dernier en décédera quelques heures après.

Lors de son procès, Henriette Caillaux et son avocat, Fernand Labori, plaident le crime passionnel. Fait exceptionnel, le président de la République fait une déposition et nombre de membres de la haute société de l'époque doivent aussi s'exposer. Ce verdict a fait l'objet de

critiques, à l'époque : on a avancé que plusieurs jurés avaient des opinions politiques proches du Parti radical, et des journalistes évoquent une collusion entre Caillaux et Boucard, le juge d'instruction.

À une époque où le féminisme commençait tout juste à poser son empreinte sur la société française, la défense en la personne de Fernand Labori exploita habilement les stéréotypes encore bien ancrés. Il convainquit le jury que le crime n'était pas le fait d'un acte mûrement préparé mais d'un réflexe féminin incontrôlé, transformant le crime prémédité en crime passionnel, et obtint ainsi l'acquittement le 28 juillet.



Couverture du [Petit Journal](#) du 22 mars 1914 illustrant l'assassinat de Gaston Calmette par Henriette Caillaux.  
« Tragique épilogue d'une querelle politique. Mme Caillaux, femme du ministre des finances, tue à coups de revolver M. Gaston Calmette, directeur du *Figaro*. »

Christine Dabé internet déc 2010

le marché d'antan....



# Les Saints de glace

## L'origine des Saints de Glace

Les Saints de Glace sont la représentation des quatre Saints ayant vécu entre le IIIème et le Vème siècle après Jésus-Christ :

**Saint Mamert**, Patron du 11 mai qui est mort en 474, était archevêque de Vienne.

Il serait peut-être né à Lyon. Ce dont on est sûr c'est qu'il devint prêtre un demi-siècle avant le baptême de Clovis et toute sa vie dans l'Église se déroula durant les invasions des barbares. Évêque de Vienne, il était là quand les Burgondes s'installèrent dans la vallée du Rhône, répandant l'arianisme en même temps que leurs cousins, les Wisigoths de Toulouse. Il ne semble pas qu'il ait réussi à convertir ces Burgondes. Mais il est surtout célèbre pour avoir institué la prière des "Rogations" à la suite de plusieurs tremblements de terre, inondations et sécheresses. Il imagina de faire, trois jours de suite, des processions dans les champs pour demander au ciel la cessation de ces fléaux. Le pape Léon III les rendit obligatoires dans toute l'Église au IXe siècle.

*"Le nom de saint Mamert, évêque de Vienne, apparaît en 463.*

**Saint Pancrace**, Patron du 12 mai, mort à Rome à 14 ans, en martyr.

**Pancrace de Rome**, l'un des **saint Pancrace**, est selon la tradition né vers 289 ou 290, d'une famille noble de Phrygie ; il serait mort martyr à l'âge de 14 ans, en 304, lors des persécutions de Dioclétien à Rome.

Originaire de [Phrygie](#), Pancrace, ayant perdu ses parents, fut confié aux bons soins de son oncle paternel, [Denis](#). Ils possédaient une grande fortune. Tous deux se rendirent à [Rome](#).

Converti au [christianisme](#) par le [pape Corneille](#), le jeune garçon fut dénoncé comme chrétien. Il comparut devant l'[empereur Dioclétien](#), et ce dernier lui dit, selon la [légende](#) :

*« Jeune enfant, je te conseille de ne pas te laisser mourir de male mort ; car, jeune comme tu es, tu peux facilement te laisser induire en erreur, et puisque ta noblesse est constatée et que tu es le fils, d'un de mes plus chers amis, je t'en prie, renonce à cette folie, afin que je te puisse traiter comme mon enfant. ».*

Mais *Pancrace* lui répondit, toujours selon la légende :

*« Bien que je sois enfant par le corps, je porte cependant en moi le cœur d'un vieillard, et grâce à la puissance de mon Seigneur Jésus-Christ, la terreur que tu nous inspires ne nous épouvante pas plus que ce tableau placé devant nous. Quant à tes Dieux que tu m'exhortes à honorer, ce furent des trompeurs, des corrupteurs de leurs belles-sœurs ; ils n'ont pas eu même de respect pour leurs père et mère que si aujourd'hui tu avais des esclaves qui leur ressemblaient tu les ferais tuer incontinent. Je m'étonne que tu ne rougisses pas d'honorer de tels dieux. ».*

Il fut alors décapité. Il avait 14 ans. Le corps du jeune martyr fut recueilli et inhumé par la pieuse matrone Ottavilla, et ses reliques sont vénérées à la [basilique San Pancrazio](#), à Rome, érigée en son honneur en 604, tricentenaire de son martyre, par le pape saint [Symmaque](#).

*Saint Pancrace* incarnait l'innocence et la foi de l'enfance. Son nom est issu du grec et signifie "le plus puissant"

**Saint Servais**, Patron du 13 mai, évêque martyr mort en 384.



Evêque de Tongres, saint Servais, patron de la paroisse et de l'église de Ginnée, est un des grands personnages de la chrétienté. La discrétion de l'histoire de sa vie est quelque peu compensée par la légende qui ferait de lui un cousin du Christ et descendant d'une sœur de sainte Anne. Son nom trahit une origine orientale, peut-être arménienne. Il aurait été ordonné prêtre à Jérusalem et envoyé à Tongres par un ange. Attila aurait épargné le saint à la vue d'un ange qui le protégeait. A Rome, il aurait également reçu une clef d'argent des mains de saint Pierre...

**Saint Urbain**, Patron du 25 mai, pape mort en 230.



**Urbain I<sup>er</sup>** est, selon la [tradition catholique](#), élu [évêque de Rome](#) en [222](#) pour succéder à [Calixte I<sup>er</sup>](#), qui était mort défenestré lors d'une émeute dirigée contre les [Chrétiens](#). Il est le 17<sup>e</sup> [pape](#) selon l'[Église catholique romaine](#). Il meurt le [23 mai 230](#). Sa tombe se trouverait à la [catacombe de Saint-Calixte](#). L'Église catholique le reconnaît comme saint

Chacun de ses Saints est dit "Patron" d'une date qui lui est attribuée, car leur rôle était de protéger les cultures ces jours-là précisément.

Selon la tradition populaire, ils ont la réputation d'apporter le froid et la gelée, signature d'un ultime sursaut de l'hiver : « Les Saints Servais, Pancrace et Mamert : à eux trois, un petit hiver ». Selon les croyances populaires, une fois cette période passée, le gel ne serait plus à craindre.

*"Quand la saint Urbain est passée, le vigneron est rassuré" et "Mamert, Pancrace, Boniface sont les trois saints de glaces, mais saint Urbain les tient tous dans sa main." C'est le 25 mai !*

*Martins-Alves Marie-Claire et divers internet*

## Des origines à nos jours : Il était une fois... mon village

Si ces premières «*agglomérations*» sortent de terre dans l'anarchie, rapidement on se rend compte qu'une certaine organisation devient indispensable. Il ne s'agit pas de faire n'importe quoi ! C'est pourquoi, par exemple en Europe centrale, les maisons en en argile des premiers «*paysans du Danube*» se trouvent toutes orientées dans le même sens, celui des vents dominants. Au centre, un bâtiment plus important fait office de lieu de réunion tandis qu'un système hiérarchique, visible à la présence de bâtiments plus importants, se met en place.

Mais on n'est jamais trop prudent : à partir du IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, on commence à ajouter palissades et fossés qui transforment les villages en camps fortifiés. Les communautés, de plus en plus nombreuses, commencent en effet à se concurrencer et s'observer d'un mauvais œil.

Dans le monde celtique ou gaulois, cette évolution donne naissance au 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. aux *oppida* (pluriel d'*oppidum*), places fortes situées en hauteur, entourées de murs cyclopéens et parfaitement organisées avec les artisans à proximité de la porte principale, puis les demeures des nobles, enfin, au centre, le sanctuaire.

Il ne s'agit plus tout à fait d'un village mais plutôt d'une ville, avec ses fonctions sociales diversifiées. La campagne alentour est émaillée de fermes isolées et de cabanes familiales. Bibracte, capitale des Éduens, en Bourgogne, est un bel exemple d'*oppidum*.

### De la *villa* au village

Profitant de la paix romaine, les Gaulois et autres Celtes quittent leur *oppidum* pour s'installer en plaine. Les campagnes se couvrent alors d'un nouveau type d'habitation, la *villa*, exploitation agricole plus ou moins importante, soumise à l'autorité d'un propriétaire riche et puissant.

À la fin de l'empire, la *villa* devient un point d'ancrage pour les paysans pauvres ruinés par une fiscalité écrasante. Ainsi en est-il de Montmaurin, au pied des Pyrénées. Mais les invasions barbares du Ve siècle changent la donne : les habitants commencent à se regrouper derrière les murs construits autour des anciennes *villae* et, mieux encore, trouvent protection à l'ombre des premiers châteaux forts, constructions rustiques en bois qui servent de refuge à un seigneur et à ses hommes (les châteaux en pierre apparaissent seulement vers l'An Mil).

Les châteaux poussent un peu partout grâce à la montée en puissance de ces seigneurs qui suppléent au IX<sup>e</sup> siècle à l'incurie des rois carolingiens face aux attaques des Vikings, Sarrazins et autres pillards. Dans les régions montagneuses ou vallonnées, ils sont érigés sur les crêtes et les éperons rocheux ; dans les plaines, sur des mottes artificielles ou «*mottes castrales*».



Établis à proximité immédiate des châteaux, les premiers villages médiévaux concentrent toute la vie économique du pays du fait de la quasi-disparition des villes antiques. Ils ne bénéficient pas de plan d'urbanisme mais tirent leur harmonie d'une judicieuse adaptation à la topographie et au climat local. Il en va autrement avec les sauvetés et les bastides à vocation militaire beaucoup plus tard avec un aménagement en damier ou en cercle.

Aux alentours de 1300, le maillage rural de la chrétienté occidentale est à peu près achevé, proche de celui que nous connaissons aujourd'hui, avec ses villages serrés autour de leur église paroissiale et de leur cimetière, témoin d'une histoire plus que millénaire.

### L'État s'en mêle

Le 14 décembre 1789, en France, les députés de la Révolution décident la fin de toute distinction entre villes et villages : ne restent que des communes au territoire précis, à la population dénombrée et soumise à une administration représentative, désignée par des élections. Les premiers votes se déroulent dès février 1790 et aboutissent à la mise en place de près de 44.000 municipalités, généralement issues des paroisses.

La Première République, en 1792, enlève au curé le registre des naissances, mariages et décès et le place sous la responsabilité du maire.

### Dis-moi quel est ton nom...

Villes et villages portent dans leurs noms les étapes de notre Histoire. Vous habitez Narbonne ou Marseille ? Vous vivez donc sur les traces des Ligures (*Narbo*), ancêtres des Gaulois, ou des Grecs (*Massalia*). À moins que vous ne soyez plutôt attaché à d'anciennes terres gauloises, comme Huisseau (de *uxellos* : «le lieu élevé»), Brèves (de *briva* : «le pont») ou Argenteuil (de *argentoïalos* : «la clairière de l'argent»).

Du côté gallo-romain, les propriétaires des anciennes villae survivent dans les très nombreux noms en *-ac* (*-acum*) du Sud-Ouest, en *-ville* de Normandie, en *-y* du Nord ainsi que dans la façon de désigner les hameaux avec la préposition «chez» (de *casa* : «la maison»).

De son côté, la langue germanique se niche dans les *-berg* («le mont») de Schneeberg («le mont enneigé») ou Kirchberg («l'église sur le mont»). Plus tard, les temps féodaux nous ont légué

toutes les appellations de localités dédiées à un saint, habitude remise en cause à la Révolution : c'est ainsi que la commune de Saint-Esprit, près de Bayonne, fut (provisoirement) rebaptisée du nom plus patriote de Jean-Jacques Rousseau !

C'est également la célébration de la patrie qui valut à Magenta (Indre) et La Crimée (Loiret) de rejoindre nos cartes géographiques. D'autres noms ont une origine plus anecdotique, comme ce Attin la Paix Faîte (Pas-de-Calais) qui, dit-on, célèbre une douce réconciliation entre Napoléon et Marie-Louise... Notons, au moment de la création de villes nouvelles dans les années 1960, la mode du retour à l'Antiquité dont bénéficia par exemple Sophia-Antipolis, appellation plus érudite mais moins malicieuse que certains Mouillepied, Pisse-Grenouille et Trousse-chemise...



Christine Dabé Les Amis d'Hérodote

## Quelques métiers insolites

### **Taillandier :**

Souvent appelé "maréchal-taillandier", ce forgeron particulier fabriquait et réparait les outils de l'agriculture tels que pâles, haches, bêches...

### **Tabaillonneur**

Artisan qui couvre les pans de mur des maisons jurassiennes avec des bardeaux de bois d'épicéa appelés tabaillons.

### **Décolleur**

Dans une conserverie de morue, ouvrier qui enlevait le foie et les entrailles avant de casser le cou pour enlever la tête de la morue.

### **Dinandier**

Chaudronnier spécialisé dans la fabrication d'ustensiles de cuisine en cuivre jaune.

### **Hollandeur de Plumes**

Dans une "fabrique" de plumes d'oies, personne qui passe les plumes à écrire dans la cendre ou l'eau chaude, pour les dégraisser.

### **Ouvrier à livret**

Tout simplement Ouvrier, mais avant 1890, les ouvriers devaient détenir un livret, délivré par les patrons ou officiers de police, où étaient consignés tous les renseignements relatifs aux différents emplois occupés.

### **Juge Gruyer**

Officier des eaux et forêts ou Garde-Chasse chargé de juger des délits commis dans sa juridiction, une gruerie.

# Max Linder



**Max Linder** (né **Gabriel Leuvielle** le 16 décembre 1883 à Saint-Loubès, Gironde, et mort par suicide le 31 octobre 1925 à Paris) est un réalisateur et acteur français du burlesque, dont le jeu et les inventions, à la naissance du burlesque, ont ensuite notamment influencé la création du personnage de Charlot (Charlie Chaplin).

Gabriel Leuvielle, futur Max Linder, naît en 1883 à Cavernes, commune de Saint-Loubès en Gironde. Son père, Jean Leuvielle, et sa mère, Suzanne Baron, sont vignerons<sup>1</sup>.

À l'âge de deux ans, le jeune Max avait attrapé le choléra. Est-ce vraiment la chaleur du four du boulanger dans lequel fut tenu le petit malade, sur l'initiative originale du médecin de famille, qui le sauva ? Toujours est-il qu'il en ressortit guéri. Et bien des années plus tard, Max Linder pouvait déclarer avec

amusement à un journaliste : « je n'ai connu qu'un four dans ma vie... celui du boulanger mais fort heureusement, je n'ai connu que celui-là ».

Un ami de la famille, le Docteur Ducan, maire de Saint-Loubès ayant décelé en Max une réelle vocation pour le théâtre, l'aïda, en cachette de sa famille, à suivre les cours du Conservatoire de Bordeaux appelé à l'époque la Société Sainte-Cécile.

Au Conservatoire de Bordeaux, le jeune Gabriel Leuvielle s'essaie au répertoire classique sous le pseudonyme de Max Lacerda., la consonance de « Lacerda » lui paraissait terne et banale. En 1904, il change de pseudonyme et adopte celui de Linder, nom qu'il avait relevé sur la devanture d'un bottier. Le jour même, il devait déclarer à sa sœur Marcelle : « Dorénavant, je m'appellerai MAX LINDER, c'est international ! ». La même année, il s'installe à Paris où il joue à l'Ambigu et aux Variétés, avant de débiter au cinéma, chez Pathé, en 1905.

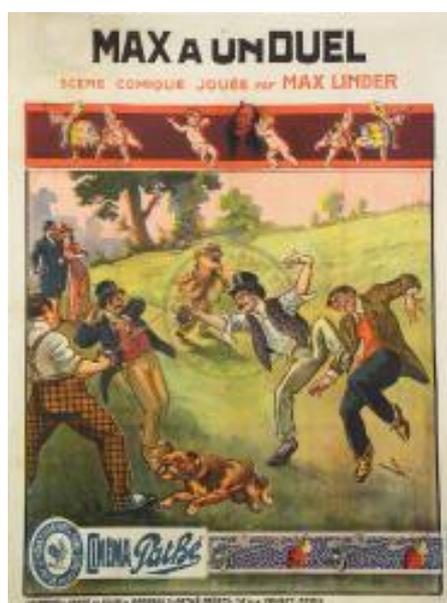
Son premier court-métrage s'intitule *La Première Sortie d'un collégien* (1905). Il tourne quelques drames tels que *Les Contrebandiers* (1906), *La Mort d'un toréador* mais le public le préfère dans la comédie où un succès considérable l'attend.

Après quelques sketches burlesques (*Un mariage à l'italienne*, *Les Débuts d'un yachtman* et des comédies d'époque comme *Dix femmes pour un mari* en 1906), il crée le personnage de « Max », jeune dandy élégant, hâbleur, porté sur le beau sexe, toujours mêlé à des aventures loufoques dont il se tire avec brio. Max Linder se dote aussi d'un physique reconnaissable : costumes

élégants, avec chapeau haut-de-forme (parfois melon), petite moustache. Il est tour à tour escamoteur, professeur de tango, toréador, pédicure, maître d'hôtel, médecin... D'un film à l'autre, il court après une fiancée volage, se fait battre en duel, est victime d'un abus de quinquina, ou se mesure à Nick Winter, le célèbre détective, dans un film co-réalisé avec Paul Garbagni.



« Max » naît en 1910, avec *Les Débuts de Max au cinéma* (mais certains films plus anciens ont été rebaptisés *Max...*). Dès lors, Max devient une attraction cinématographique de tout premier plan avec une centaine de courts-métrages, comme *Comment Max fait le Tour du Monde* (1910), *Max hypnotisé* (1910), *Max ne se mariera pas* (1910), *Max fiancé* (1911), *Max victime du quinquina* (1911), *Le Roman de Max* (1912), *Entente cordiale* (1912), *Une idylle à la ferme* (1912), *Les Vacances de Max* (1913), *Max fait de la photo* (1913), *Le Duel de Max* (1913), *Max sauveteur* (1914), *Max au couvent* (1914)...



Avec tous ces films, d'une ou deux bobines, le plus souvent écrits et réalisés par lui-même, Max est un triomphe mondial, la première star internationale de cinéma en 1910 (grâce notamment aux encarts publicitaires de Pathé) quelques années avant qu'Hollywood invente les siennes (Douglas Fairbanks, Florence Lawrence, Florence Turner, Mary Pickford). Charlie Chaplin s'inspire plus tard de Max Linder pour créer son personnage.

Un premier problème de santé, et un accident pendant un tournage, l'obligent à s'arrêter plusieurs mois en 1911. Mais c'est surtout la guerre de 1914 qui interrompt cette carrière sans précédent. Envoyé au front, gazé, il est définitivement réformé. En 1916, s'estimant rétabli, il signe un contrat

mirifique avec les Studios Essanay de Chicago, que Chaplin venait de quitter. Mais sa santé encore fragile le trahit et ne lui permet de tourner que trois films sur les douze prévus. Malade, il rentre en France pour se faire soigner chez lui.

Il faut attendre plus d'un an pour qu'il puisse tourner à nouveau, à la demande de son ami Tristan Bernard, pour une adaptation cinématographique du *Petit Café*, tournée par son fils Raymond Bernard. Le film obtient, tant de la critique que du public, un accueil enthousiaste : aux yeux de chacun, Max était de retour !

Mais Max Linder, lui, repart aux États-Unis, à Hollywood, devenue la capitale mondiale du cinéma. Il est tout à la fois producteur, scénariste, metteur en scène et principal interprète des trois longs métrages qu'il produit successivement : *Sept ans de malheur*, célèbre pour la scène du miroir reprise plus tard par les Marx Brothers, *Soyez ma femme*, et ce qu'il considérait comme son meilleur film, *L'Étroit Mousquetaire*...

Cette dernière réalisation à peine terminée, Max, exténué, se voit une nouvelle fois obligé de quitter les États-Unis, et c'est en convalescence à Lausanne qu'il reçoit le télégramme de félicitations de Douglas Fairbanks, lui annonçant le succès du film. Et le petit d'Artagnan de Max bénéficie en France d'un accueil tout aussi chaleureux, bien évidemment. Puis il tourne avec Abel Gance dans *Au secours*, un film où Max fait le pari de rester au moins une heure dans un château prétendument hanté. Le talent comique de Linder s'y combine avec les effets spéciaux d'un Abel Gance cherchant toujours les limites expressives d'un médium encore nouveau (mais le film ne sortit pas).



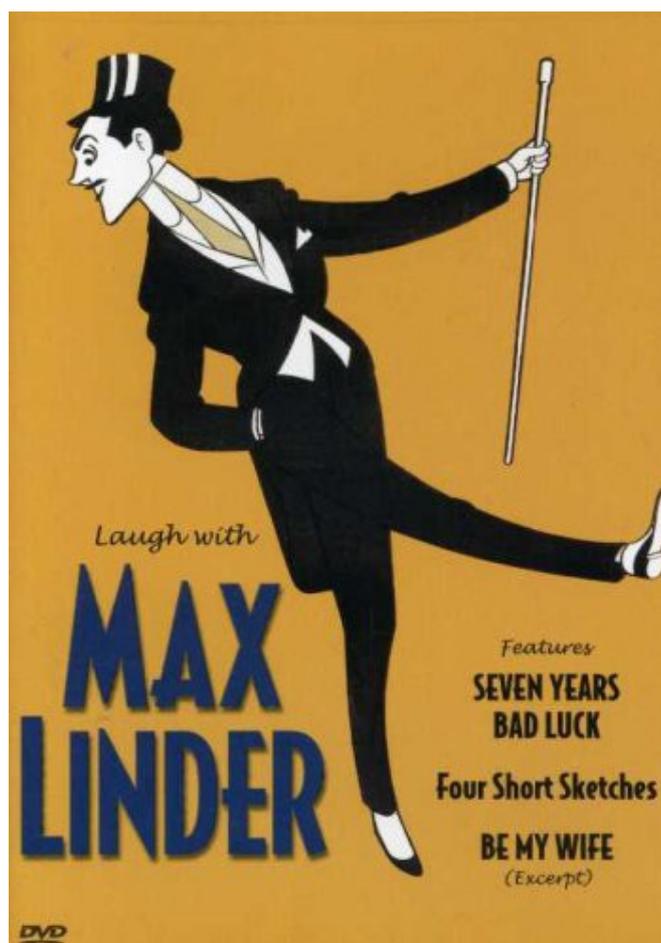
Le 23 août 1923, il épouse une jeune fille de 17 ans, Ninette Peters<sup>1</sup>, et part en Autriche réaliser *Le Roi du cirque*, avec Vilma Banky. Malgré les critiques élogieuses que ce film remporte, malgré sa nomination à la présidence de la Société des Auteurs de Films, malgré la préparation terminée de la super production *Le Chevalier Barkas*, malgré son engagement pour tourner une adaptation du *Chasseur de chez Maxim's*... il abandonne brusquement tous ses projets et, à l'âge de 41 ans.

Le 30 octobre 1925, il se tranche les veines dans un hôtel parisien le Baltimore ,avec sa jeune femme de 20 ans, Ninette. Les médecins découvrent également un flacon de véronal (un sédatif) sur la table de nuit. Pour eux, Max a commencé par endormir son épouse avant de lui taillader la veine du poignet gauche. Puis il aurait retourné la lame contre lui avant d'avalier une cuillerée de véronal et de se coucher sur le lit.

Ils laissent Maud, une petite fille de seize mois. Aujourd'hui, la petite orpheline de 88 ans reste persuadée que Max a harcelé Ninette pour qu'elle accepte le pacte morbide. Il aurait agi par jalousie.

L'apport de Max Linder au cinéma comique naissant est immense : il enrichit des scénarios vulgaires d'une grande finesse d'observation, d'une mesure presque réaliste ; il réconcilie le cirque et le vaudeville, la grosse farce et la comédie légère ; enfin, il impose un type profondément original, caractéristique de son époque. De Chaplin à Pierre Etaix, tous les grands comiques de l'écran lui doivent quelque chose.

Seuls une centaine de films subsistent aujourd'hui sur les cinq cents qu'il a tournés.



## La médecine d'antan

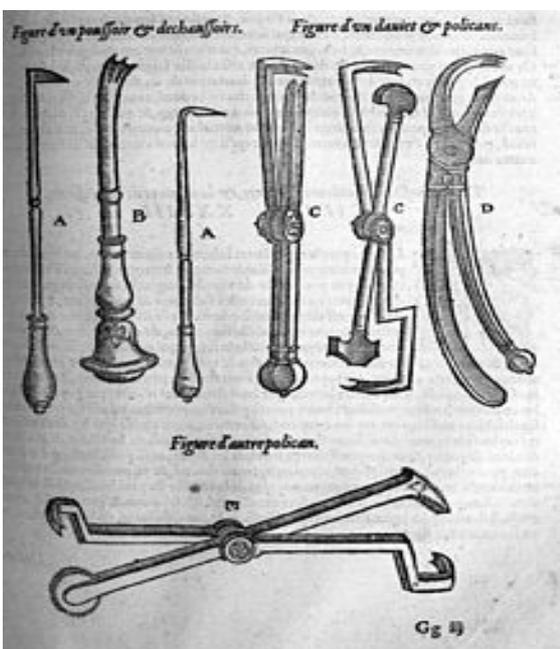
Au cours de la période de la Renaissance artistique à compter du milieu des années 1450, de nombreux progrès ont été réalisés dans la pratique médicale. L'italien Girolamo Fracastoro, 1478 - 1553, a été le premier à entrevoir que les maladies épidémiques pouvaient être provoquées par des agents extérieurs à l'organisme qui pouvaient être transmis par contact direct ou indirect. Il a également découvert de nouveaux traitements pour des maladies telles que la syphilis.



En 1543 l'universitaire flamand André Vésale a écrit le premier manuel complet d'anatomie: *De Humani Corporis Fabrica*, qui signifie *sur les tissus du corps humain*. Beaucoup plus tard, en 1628, William Harvey a expliqué la circulation sanguine à travers le corps dans les veines et les artères. On pensait auparavant que le sang était produit par la nourriture et absorbé par le tissu musculaire.

Pendant les années 1500, Paracelse, ainsi que Girolamo Fracastoro, ont découvert que certaines maladies étaient provoquées par des agents extérieurs au corps tels que les bactéries et non pas par un déséquilibre à l'intérieur de l'organisme.

Léonard de Vinci a également eu un impact important sur les progrès de la médecine au cours de la Renaissance. Né le 15 avril, 1452, Da Vinci avait une approche de la science qui se fondait sur l'observation détaillée. Il a participé à plusieurs autopsies et a réalisé de nombreux dessins anatomiques minutieux qui comptent parmi les oeuvres majeures de l'anatomie humaine.



Un médecin de l'armée française Ambroise Paré, né en 1510, a remis à l'ordre du jour une méthode de l'antiquité grecque, celle de la ligature des vaisseaux sanguins. Après une amputation la procédure usuelle était de cautériser l'extrémité du membre amputé pour arrêter l'hémorragie. Cela était réalisé avec de l'huile ou de l'eau bouillante, ou avec un instrument de métal incandescent appliqué sur la plaie pour obturer les vaisseaux sanguins. Paré a également ordonné d'envelopper les blessures dans des bandages propres avec des onguents, qu'il avait fabriqué lui-même à base d'oeufs, d'essence de rose, et de térébenthine. Il fut le premier à concevoir des

mains artificielles pour les patients amputés d'un membre. Sur l'une des mains artificielles, deux doigts pouvaient être mobilisés pour des tâches consistant à prendre et relâcher des objets et, sous un gant, la main semblait parfaitement naturelle.

### **Pratique de la "saignée" et hygiène médiévale**

Les saignées médicales apparaissent en 1130 ; pratiquées à satiété ( et parfois même de façon délirante, puisque des patients gravement blessés par faits de guerre se sont vus saigner davantage encore, aggravant trop souvent leur épuisement jusqu'à sa suite logique, le trépas), par les médecins quelle que soit la nature du mal qui atteint le patient, elles persisteront jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il suffisait d'ailleurs parfois qu'un médecin de "champ de bataille", (mais installé dans un lieu abrité et éloigné), s'abstienne d'utiliser la technique de la saignée, par simple "bon sens", pour se forger une réputation de **bon médecin**, le reste de la profession, "expédiant" généralement "AD PATRES", dans des circonstances analogues, la majorité de ses patients. Le nettoyage des plaies à l'eau vinaigrée, le maintien des pansements propres fraîchement repassés (donc involontairement "stérilisés"), le lavage des mains des "servantes" à la cendre de bois (disponible à foison, et presque aussi efficace que le savon..), dans le but de netteté dans les tâches de repassage des "bandages" et autres "chemises", suffisant à maintenir une relative asepsie, la prescription des "reconstituants" de l'époque (vin au miel, viandes épicées, raisinés, confitures etc.), suffisant à hâter la récupération.

### **Les plantes médicinales**

Au Moyen-âge on a une bonne connaissance des plantes que l'on utilise dans les tisanes, décoctions, cataplasmes\*... Les médecins en prescrivent souvent. Les moines en développent l'utilisation en créant les premiers jardins botaniques et pharmaceutiques.

La consoude aide les os cassés à se ressouder

L'achillée appliquée sur les blessures arrête les hémorragies

La marjolaine en cataplasme apaise les contusions et les œdèmes

Plante purgative, l'armoise a pour effet de débarrasser le système digestif des vers. Elle est aussi efficace contre les parasites tels que les poux

Le pyrèthre à l'odeur forte est utilisé contre les insectes, les migraines et au moment des accouchements.

**Les clystères:** les clystères, ou lavements, sont réalisés par les médecins. Ils consistent à envoyer de l'air par l'anus pour dégager les intestins.

**Les ventouses:** elles sont utilisées par les médecins. Après les avoir chauffées, on les place sur le corps pour attirer les « mauvaises » humeurs

Les **guérisseurs populaires** se transmettaient leurs connaissances de maître à apprenti et étaient plus accessibles que les médecins pour les paysans ou les ouvriers. Exerçant une

activité non réglementée, mais bons connaisseurs des herbes et des remèdes populaires, ils ont été progressivement exclus du système médical.



**Les femmes.** Au début du Moyen Âge, il est probable qu'il y avait autant de femmes que d'hommes impliqués dans la pratique de la médecine. Toutefois, la professionnalisation de la médecine durant la période médiévale tardive et le développement des facultés de médecine a exclu progressivement les femmes de la profession. L'abbesse Hildegarde de Bingen a écrit le *Liber simplicis medicinae* (abrégé de médecine) aux environs de 1160. Une autre femme médecin célèbre était l'Italienne Trotula de Salerne, dont les travaux sur les maladies des femmes ont été diffusés dans toute l'Europe.

Même après le XIV<sup>e</sup> siècle, les femmes ont continué à exercer comme sages-femmes. Une sage-femme apprenait généralement son métier comme apprentie d'une sage-femme plus expérimentée, ou encore était formée par un père ou un mari médecin. La seule qualification requise était un certificat d'un prêtre attestant qu'elle était de bonne moralité.

Les femmes ont également servi comme infirmières dans les ordres monastiques, mais il y avait aussi des infirmières laïques, en charge des soins aux patients.

**Le système hospitalier** Dans la période médiévale, le terme *hôpital* englobait les auberges pour les voyageurs, les dispensaires pour l'accueil des pauvres, les cliniques chirurgicales pour les blessés, et les maisons accueillant les aveugles, les boiteux, les personnes âgées et les malades mentaux.



Les hôpitaux ont commencé à apparaître en grand nombre en France et en Angleterre. Après la Conquête normande de l'Angleterre, l'expansion des idéaux français a conduit la plupart des monastères médiévaux à développer un hôpital ou un hospice pour les pèlerins. Cet hôpital s'est finalement transformé en ce que nous considérons maintenant comme un hôpital, avec des moines et des auxiliaires laïcs

prodiguant des soins médicaux aux malades et aux pèlerins victimes des nombreuses épidémies et maladies chroniques qui ont frappé l'Europe occidentale au Moyen Âge.

### **Anecdote**

Une anecdote tragique du XII<sup>e</sup> siècle révèle combien les pratiques de la médecine médiévale pouvaient être brutales et dangereuses. La scène est rapportée par un savant arabe, Thâbit, considéré en son temps comme l'un des meilleurs spécialistes du corps humain. Le personnage ne donne aucune indication sur la date exacte des événements qu'il relate, ni sur le lieu de leur déroulement. Mais il est à peu près certain que les faits se sont produits à l'époque des Croisades dans l'un des quatre états latins d'Orient.

L'homme raconte qu'il est un jour appelé par les Francs pour une série de consultations urgentes. Il se rend d'abord au chevet d'un chevalier mal en point : le malheureux souffre d'un vilain abcès à la jambe. La plaie est déjà très infectée et menace de s'étendre si rien n'est tenté. D'ordinaire, en pareil cas, les spécialistes ont recours à l'amputation. Mais Thâbit envisage une méthode plus douce : il prépare un petit cataplasme dont il a le secret et l'applique sur les chairs corrompues. Puis, il recommande de patienter quelques temps car le remède ne peut agir sur l'instant.

Peu après, le médecin rencontre une femme prise de fortes fièvres : l'état de la malade empire d'heure en heure à tel point que l'on en vient à craindre pour sa vie. Thâbit connaît ce genre de symptômes spectaculaires : il prescrit un traitement certes un peu particulier mais néanmoins révélateur d'une certaine clairvoyance scientifique. Pour « rafraîchir le tempérament » de la jeune fille, il est nécessaire que celle-ci boive beaucoup d'eau et s'abstienne de consommer certains aliments.

Le savant en est là de ses soins lorsque se présente l'un de ses confrères, un Franc. L'homme a-t-il entendu dire qu'un praticien arabe soignait des Chrétiens, ce que l'Eglise interdit avec la dernière des fermetés ? Peut-être. Craint-il qu'on ne vienne lui prendre sa clientèle ? Peut-être aussi.

En tous les cas, il s'approche du chevalier blessé. Il examine la plaie infectée un instant et dit :

« Veux-tu mourir avec tes deux jambes ? Ou préfères-tu vivre avec une seule ? »

« Je préfère encore vivre avec une seule jambe ! » répond naturellement l'homme.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Le médecin fait appeler un soldat armé d'une lourde hache. Le patient est amené à un billot de bois sur lequel il étend sa jambe malade. L'instant d'après, un coup bien donné suffit à détacher le membre. L'heure suivante, l'infortuné chevalier décède.

Arrive le tour de la femme prise par les fièvres. Le médecin l'observe un moment puis il lui dit en désignant du doigt Thâbit qui assiste silencieux à la scène :

« Cet homme est incapable de te guérir ! Tu es possédée par le démon. »

Comme le veut une vieille croyance médiévale, il recommande à la malheureuse de consommer d'abondantes quantités de moutarde et d'ail, aliments que les mauvais esprits ont en horreur.

Mais le traitement est vain : le démon semble ne pas vouloir disparaître.

« Si tu ne vas pas mieux, c'est que le Satan se trouve dans ta tête » annonce le savant.

Il faut donc envisager un traitement plus radical. Muni d'un rasoir, l'homme opère une large incision en forme de croix sur le crâne de la patiente. Les plaies sont si profondes que les os paraissent. Cela fait, il applique sur les lésions volontaires du sel et frotte énergiquement le cuir chevelu en sang. On imagine sans peine les tourments endurés par la souffrante qui ne survit d'ailleurs pas à ses supplices.

Devenu spectateur impuissant d'une scène qu'il ne comprend pas, Thâbit préfère s'en retourner chez lui auprès des siens, terrifié des pratiques médicales que les Francs utilisent.

Au XII<sup>e</sup> siècle, l'Occident connaît encore bien mal les secrets du corps humain. Soigner demeure un acte incertain et lourd de risques. Dans les monastères, les religieux confectionnent des potions d'herbes sauvages et de racines dont ils se transmettent les savantes compositions mais qui ne peuvent pas grand-chose contre les épidémies mortelles des temps médiévaux.

En revanche, dans les contrées orientales du monde méditerranéen, les Musulmans ont acquis un savoir scientifique bien plus étendu. A l'époque où les médecins européens ne prescrivent que tisanes et mixtures infâmes pour une hypothétique guérison, les cours de Bagdad ou Damas attirent de prestigieux spécialistes, capables de réduire les fractures importantes, opérer certaines affections ophtalmiques.

# 22 novembre 1831

## La révolte des canuts de Lyon

Le 22 novembre 1831 éclate sur la colline de la Croix-Rousse, au nord de Lyon, la révolte des canuts. La révolte se propage dans tous les quartiers ouvriers de la métropole. Les insurgés prennent pour emblème le drapeau noir et la devise : «*Vivre en travaillant ou mourir en combattant*».

### Victimes du progrès technique

On est au début de la Révolution industrielle... Le mot *paupérisme*, importé d'Angleterre en France en 1822, exprime le sentiment général que l'enrichissement de la bourgeoisie se paye de l'appauvrissement de la classe ouvrière.

À cette époque, le textile était la principale industrie française et la fabrique lyonnaise de soierie faisait vivre la moitié des habitants de la deuxième ville du royaume avec plus de 30 000 métiers à tisser, ainsi que d'autres ouvriers aux alentours de Lyon. Ces tisseurs lyonnais, ou *canuts*, étaient des maîtres ouvriers qui possédaient à domicile leurs *bistanclaques* (souvent 2 métiers à tisser, parfois plus) et travaillaient chez eux au sein de la famille, avec des compagnons qu'ils logeaient et nourrissaient. On employait, dans les temps de vaches maigres, surtout des femmes, moins bien salariées, et des apprentis ou garçons de course, qu'on appelle à Lyon des *brasse-roquets*.. Ils travaillent pour le compte des *soyeux* (les patrons négociants) qui leur fournissent la matière première et récupèrent le produit fini. Ils sont environ 6000 artisans et emploient 30.000 compagnons.

Le revenu des uns et des autres, 18 sous environ pour quinze heures de travail par jour, (10 heures pour les enfants de 6 à 10 ans) . Ils s'entassaient dans des appartements ateliers malsains. Les métiers Jacquard exigeaient des hauteurs de plafond beaucoup plus importantes qu'auparavant, mais le plus souvent l'espace supplémentaire était comblé par une *soupenne* (mezzanine) où logeaient les familles tandis que les compagnons, les apprentis dormaient souvent dans des placards. Du fait de métiers à tisser beaucoup plus productifs qu'auparavant, comme le métier Jacquard, et en dépit d'une demande soutenue, ce revenu est deux fois moindre que sous le Premier Empire !

Les canuts font appel au préfet du département, Louis Bouvier-Dumolart, et obtiennent qu'une commission paritaire fixe un tarif minimum. Le préfet fait ensuite afficher dans la ville la déclaration suivante : «*Si par exception quelques ouvriers honnêtes ont encore des griefs à faire redresser, les voies légitimes leur sont ouvertes, et ils sont assurés d'y trouver une bienveillante justice*». Mais en recevant les délégués ouvriers, il a enfreint la loi Le Chapelier (1791) qui interdit les associations ouvrières et cela lui vaut d'être désavoué par Paris.

## Patrons réfractaires aux concessions

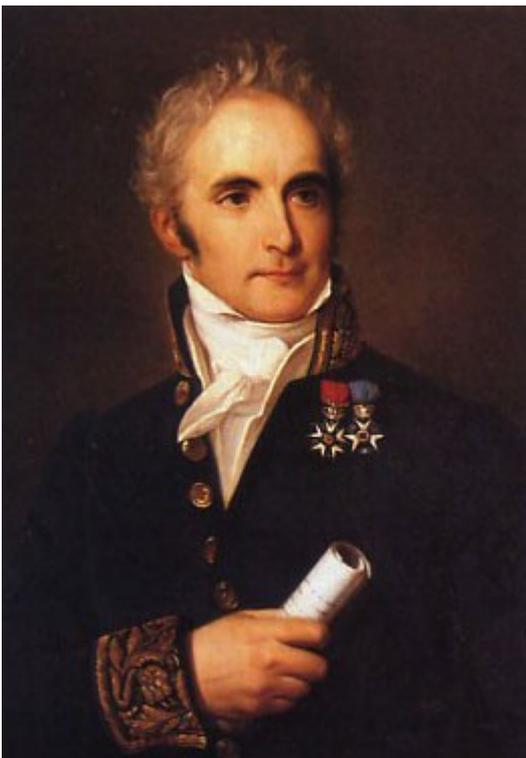
Plus gravement, certains soyeux refusent d'appliquer le tarif minimum en prétextant comme de coutume de la concurrence internationale et des contraintes du marché. Les canuts, en colère, se mettent en grève. Le 19 novembre 1831, au cœur de la Croix-Rousse, ils font face à la garde nationale. Des coups de feu claquent. La révolte gronde.

Deux jours plus tard, les canuts descendent de leur colline, drapeau noir en tête, et occupent le centre de Lyon après quelques combats avec les forces de l'ordre. On compte une centaine de morts. Maîtres de la deuxième ville de France mais ne sachant que faire de leur victoire, les canuts et la garde nationale, qui s'est finalement ralliée à eux, constituent un comité insurrectionnel pour se donner le temps de réfléchir. Ils s'abstiennent soigneusement de tout pillage.

Voilà le roi Louis-Philippe 1er confronté à sa première révolte sociale à peine plus d'un an après son accession au pouvoir. Le Président du Conseil Casimir Perier, par-dessus tout soucieux d'ordre, envoie 20.000 soldats sous les ordres du maréchal Soult aux portes de Lyon. Ils attendent patiemment que les insurgés se lassent.

Enfin, le 5 décembre 1831, les troupes peuvent entrer dans la ville sans effusion de sang. La garde nationale est désarmée et dissoute, le tarif minimum abrogé et le préfet, jugé trop conciliant, révoqué. Une dizaine de canuts seulement sont traduits en justice... et bientôt acquittés.

## Frayeur dans les salons



Casimir Perier déclare à la Chambre des députés : *«Il faut que les ouvriers sachent qu'il n'y a de remède pour eux que la patience et la résignation»*. Il n'aura guère le temps de savourer son succès. Épuisé par le travail, il contracte le choléra lors d'une visite auprès des malades à l'Hôtel-Dieu de Paris et meurt le 16 mai 1832.

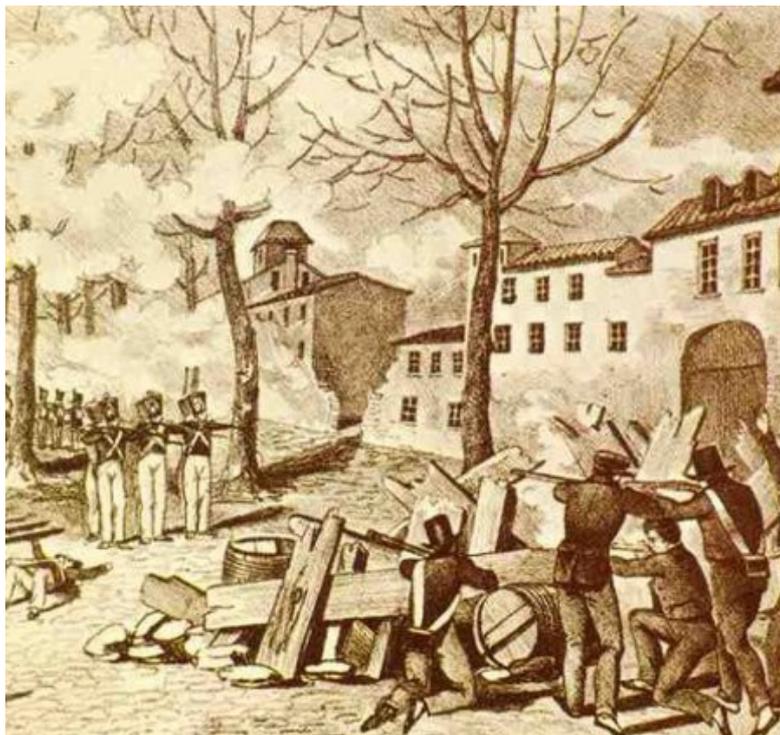
Dans le *Journal des débats*, le 8 décembre 1831, Saint Marc Girardin, conseiller d'État, exprime la frayeur des classes possédantes face à la révolte des canuts, si nouvelle dans son principe : *«La sédition de Lyon de 1831 a révélé un grave secret, celui de la lutte intestine qui a lieu dans la société entre la classe qui possède et celle qui ne possède pas.. Notre société commerciale et industrielle a sa plaie comme toutes les autres sociétés ; cette plaie, ce sont les ouvriers. Point de fabrique sans ouvriers, et avec une population d'ouvriers toujours croissante et toujours nécessaire, point de repos pour la société [...]»*.

*Les barbares qui menacent la Société ne sont point au Caucase ; ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières».*

### La «*Sanglante semaine*»

À nouveau les canuts lyonnais se soulèvent en 1834, après que des meneurs aient été traduits en justice pour avoir dénoncé des baisses de salaires et fait grève. Cette fois, ils trouvent en face d'eux le ministre de l'Intérieur Adolphe Thiers, beaucoup moins accommodant que Casimir Perier. Il laisse les manifestants ériger des barricades puis fait donner la troupe. Celle-ci va méthodiquement reconquérir la ville.

On compte environ 600 morts et 10.000 arrestations au cours de la «*Sanglante semaine*» du 9 au 15 avril 1834. La répression rassure les possédants sur la détermination du gouvernement à les protéger contre les barbares des faubourgs. C'est un prélude à la «*Semaine sanglante*» de 1871 par laquelle le même Thiers mettra un terme à la Commune de Paris.



## Quand il y a trop de fêtes et plus personne à la messe...

Copie de la requête présentée à Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Evêque de Poitiers au sujet de la fête de la translation de Saint Hilaire Patron de cette Paroisse.

Suppliant humblement votre grandeur les sieurs curés et paroissiens soussignés de la paroisse de Verrue dans l'archiprêtre de Nirebeau et lui remontent l'inconvénient et l'abus qui se commettent tous les ans le jour de la Translation de St Hilaire Patron de la paroisse de Verrue. C'est que la plupart des paroissiens travaillant ce jour là impunément malgré la déffence qu'on leur en fait ; et cela vient à cause de l'occurrence de plusieurs fêtes dans une même semaine ; car la translation de St Hilaire arrive toujours le vingt six juin, entre les fêtes de la St Jean et de St pierre ; de sorte qu'il est des années, que la Saint Jean arrivant le lundi et la St Pierre le samedi suivant il se trouve que dans les huit jours il y en a cinq de fêtes, ce qui éloigne et suspend beaucoup dans cette paroisse les travaux tant de fenaïsons que des métines surtout cette année qu'elles ont été si avancées. Ce qui fait encore que cette fête est mal observée, c'est que plusieurs particuliers des paroisses voisines ayant des foins et des bleds dans cellecy viennent les amasser sans faire attention à cette fête locale, et ceux de cette paroisse qui en ont ??? Et dans le même canton vont aussi couper leurs ble de crainte des dégâts, ce qui engagent pareillement les Fermiers des dismes d'y aller recueillir leurs gerbes, même avec des charrettes. On ajoute que ce jour là il se tient une fameuse foire dans le voisinage à Mont sur Gaine ou va la plus grande partie des habitants de cette paroisse, se qui perdent la messe. Toutes ces raisons pesées et considérées il vous plaise monseigneur pour . . . .ces inconvénients et empêcher la profanassion de cette fête dans cette paroisse pour le mieux. Fait à Verrue dans son presbitaire le vingt troisième jour du mois d'aout mil sept cent vingt trois.

Bouchet de Verrue, de Marséy Bouchet André, A Gaucher notaire, N. Martineau

## Archévêché de bordeaux : autres dépenses

### G 3272 - Pièces diverses concernant les biens. -

**1606** : dépenses vestimentaires pour un enfant de chœur (67 livres 6 sous), 10 janvier. Aumônes diverses : à un pèlerin normand qui vient de Notre-Dame de Lorette et de Rome, 2 mars ; à deux franciscains italiens serendant à Paris, 21 mars ; à François de Villeneuve revenu de Rome où sa femme Jeanne Goudart a abjuré l'hérésie, ce qui a entraîné des menaces de mort de la part de son beau-frère, ministre, lequel a été tué, 30 mars ; à un prêtre italien, 24 avril ; à deux pauvres hommes qui ont été captifs des turcs, 6 mai ; à un religieux espagnol, 11 mai ; à un diacre vénitien, pèlerin, 17 juin ; à un prêtre faisant son voyage vers Saint-Jacques de Compostelle, 19 juin ; à deux pauvres religieux, 8 juin ; à un prêtre dévalisé en revenant d'une mission auprès de l'évêque de Tolède pour le compte de l'évêque de Nazareth, 22 juin ; à un pauvre prêtre d'Orléans, 8 août ; à un chantre anglais, 3 sept ; à des chantres passants, 20 février, 29 juin, 8 octobre. Aumônes aux couvents des Frères Prêcheurs de Bordeaux, de la Merci, aux religieuses de l'Annonciade, aux Clarisses de Bourges.

**1607** : dépenses pour les travaux au nouveau séminaire. Aumônes. Requête du frère Nicolas Christophe procureur du couvent Saint-Antoine de Jérusalem disant que le tribut annuel de trois mille ducats dû au Grand Turc n'ayant pu être payé pendant plusieurs années, les Turcs leur ont pris tous les ornements et les reliques d'or et d'argent ; il souhaite obtenir une licence pour demander l'aumône ; le chapitre le renvoie aux vicaires généraux et lui accorde trois livres. Frais de procédure.

**1613** : facture de vêtements pour un enfant de chœur, 21 mars. Transcription des cahiers de musique de feu M. de la Robinière, maître de la psallete de Saint-André, 23 mai. Ordonnance de paiement pour la visite des dommages causés par la grêle à Saint-Vivien et à Sainte-Hélène de La Lande, 20 juin, idem pour Floirac, 4 juin. Ordonnance de paiement de 39 sous au greffier du chapitre "pour avoir transcript et coppié la pancarte de l'acquisition de la dixme de Cussac en Médoc...", acquisition faite par feu Jean Chambonis chanoine pour deux cents nobles à la rose, de Jehan et Gaucelin de Lanassan, 20 juin. Ordonnance de paiement pour le commissaire député par le chapitre pour visiter les vignobles endommagés par la grêle à Bouliac, Floirac, 30 juillet, à Tresses, Pompignac et Montussan, 1er août. Ordonnance de paiement pour Jean Bourguignon dit Marquet, maître joueur d'instrument : trois l. par mois pour jouer du cornet, 16 avril et 13 août. Réparations aux églises de Pompignac et Tresses, août. Aumônes : à un juif converti, 8 février, à deux marchands bretons allant en Espagne avec deux chevaux chargés de toile blanche, dévalisés par des voleurs, 12 mars ; à un prêtre condamné aux galères à perpétuité, 6 avril ; à une protestante convertie, 11 avril ; à deux étudiants flamands, 18 avril ; à deux matelots bretons, 18 avril ; à un gentilhomme anglais qui est resté en prison pendant trois ans a perdu tous ses biens et se rend en Espagne, 6 août, à une juive convertie, veuve et enceinte, 8 août ; à deux religieux grecs de l'ordre de Saint Basile revenant d'Espagne et se rendant à Paris, 12 sept. ; à six prêtres irlandais ; à un

flamand qui va en pèlerinage à Jérusalem, 26 sept. ; à cinq hommes qui ont été captifs des turcs pendant six ans et huit mois, octobre.

**1614-1617** : reçus de la dîme de Listrac.

**1730** : achat de toile : 45l. 17s. pour 65 aunes à Arondeau et 49l. 14s. pour 71 aunes à Guillon, 14 fév. ; mémoire de Gressier tapissier, 1729-30, divers travaux dont : le 22 sept. 1729 avoir dressé un dais dans l'église Saint-André à la naissance de Mgr le Dauphin, avoir fait porter les tapisseries à fleurs de lys de la Bourse à l'église et les avoir rapportées à la Bourse...raccommodage et doublage de huit grandes pièces de tapisserie et de quatre autres, au total 450l., 18 juin ; achat d'une tapisserie pour le haut du choeur, Chapitre métropolitain Saint-André 109 200l., chez Barbat tapissier, 9 juin ; réparation du "pavé de l'église au devant Notre Dame de Saint-André", 3 nov. ; construction d'une banquette "en bonne pierre de Bourg" depuis le coin du clocher jusqu'à l'alignement de la façade du portail d'entrée de l'archevêché, "plus il sera fait un portail à la flamande de dix à douze pieds de largeur sur huit pieds de hauteur audessus le chapiteau avecq un pilastre dans le millieu, les pilles du portal horron vingt trois pouse en carré quy seron bien liées avecq la banquette avecq un seil de pierre dure en bas dudit portal, de plus il sera fait deux autres piliers conforméman a seux du portal d'environs dix pieds de distance l'un de l'autre pour soutenir la balustrade de fer..." 230 l., 3 nov. ; "état de l'ouvrage fait tant dans la sacristie de l'église Saint-André de Bordeaux que pour la place Royale"

Christine Dabé

## Manifestations auxquelles nous avons participé



Forum de Brive des 29 et 30 septembre 2012



Bourg sur Gironde 27 avril 2013



## **Journée UGAP 5 mai 2013 à Cestas**

## **11 juin 2013 : Visite De bazas et château de Cazeneuve**

Départ matinal pour notre journée découverte en Sud Gironde.



Après une heure et demie de route, première étape Bazas, sa cathédrale classée au patrimoine mondiale de l'UNESCO dans le cadre du classement des Chemins de Saint Jacques de Compostelle depuis 1998, puis promenade dans la vieille ville en commençant par la place aux arcades bordée d'Hôtels particuliers du XVI<sup>e</sup> siècle. Conseillers à la cour Présidiale, lieutenants du

Sénéchal ou membres de la Jurade, s'installèrent sur la place de la Cathédrale à proximité de leur évêque.



L'après midi Château de Cazeneuve

Nous poursuivons notre marche vers les remparts et ses poternes

Cette enceinte témoigne de l'importance historique de la cité dépositaire pendant des siècles de la puissance de l'Eglise (évêché de première importance depuis le Vème siècle), de la représentation royale (Sénéchal et Présidial, cour de justice royale) et de la commune (Jurade).



Le Château proprement dit construit au début du XIV<sup>e</sup> siècle par Amanieu VII d'Albret grâce aux importantes carrières de pierre qui se trouvaient sur le domaine (et qui ont servi également à la construction de la cathédrale de Bazas).

C'est en 1572 qu'Henri III de Navarre hérite du château de Cazeneuve à la mort de sa mère Jeanne d'Albret (épouse d'Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme).

Dix sept ans plus tard il deviendra Roi de France sous le nom d'Henri

IV. Toujours en cette même année 1572, où il hérite de ce château de famille, alors qu'il n'est encore que Roi de Navarre, il épouse Marguerite de France (Duchesse de Valois).

Cette "fameuse" Margot est la fille du Roi de France Henri II et de Catherine de Médicis, sa forte personnalité marquera énormément Cazeneuve. Plus tard, deux autres Rois viendront à Cazeneuve : Louis XIII et Louis XIV.

Aujourd'hui, par le jeu des successions et des alliances, cette demeure appartient toujours à des descendants des d'Albret : les SABRAN-PONTEVES, illustre famille dont sont issus 5 Reines et 2 Rois ; 2 Saints et un Pape.



Après une promenade le long du Ciron et différentes de visites, grottes, caves ,nous retournons au bus pour le retour à Castelnau .

Nous sommes rentrés satisfaits de cette belle découverte » royale » par une journée ensoleillée.



# Photographie : Un nouveau regard

L'invention de la photographie ne fut pas le fruit du hasard mais d'une longue gestation.

Il y a d'abord la découverte par Aristote de l'image inversée qui apparaît dans une «*chambre noire*». Léonard de Vinci creuse le sujet. Au XVIIIe siècle, les recherches se multiplient d'autre part pour tirer parti de la sensibilité à la lumière des sels d'argent avant que le chimiste anglais Thomas Wedgwood n'arrive à fixer des images l'espace de quelques secondes.

## Une nouvelle façon de regarder le monde



«*Il y a [...] des gens qui savent voir et d'autres qui ne savent même pas regarder*» (Nadar).

## Bienvenue pour une séance de supplice !



Il faut beaucoup de bonne volonté pour, les premières années, aller se «*faire tirer le portrait* » Non seulement la séance est hors de prix (5 frs alors qu'un ouvrier en gagne 1 par jour), mais elle est aussi une véritable torture.

Le volontaire doit se tenir immobile de longues secondes en plein soleil, aidé pour cela par un appui-tête plus ou moins confortable, le visage couvert de farine pour mieux prendre la lumière.

On comprend dès lors que les modèles des portraits de l'époque paraissent quelque peu figés et peu souriants !

### Félix Tournachon, dit Nadar



L'illustrateur et photographe Félix Tournachon (1820-1910) a bien fait de prendre un pseudonyme : un «*Panthéon de Tournachon*» aurait-il connu le succès de son «*Panthéon de Nadar*», album de gravures où se côtoient hommes politiques, écrivains et artistes de son temps ? Il a rencontré la plupart de ceux-ci au cours de sa période de bohème, avant de connaître la fortune grâce à la caricature et surtout la photographie.

Car Nadar est un homme curieux de tout : il se plonge sous Paris pour un reportage sur les catacombes ou encore s'envole à bord de son ballon pour prendre les premiers clichés aériens. Ruiné par la Commune, cet esprit insatiable, ouvert à toute idée nouvelle (c'est dans son atelier qu'exposent les peintres impressionnistes), nous aura fait parvenir un témoignage irremplaçable sur son siècle.

### Quand le technicien se fait artiste

C'est avec suspicion, voire moquerie, que les peintres virent arriver ces drôles de chimistes encombrés par leurs machines, qui de plus avaient l'ambition de reproduire la réalité !

Mais la concurrence était déloyale : certains artistes s'essayèrent donc à la photographie, comme Edgar Degas ou Édouard Vuillard, tandis que les photographes devenaient de plus en plus artistes.

Certaines de leurs réalisations sont même devenues des «*classiques*», connues de tous : en France les noms de Jacques- Henri Lartigue (1894-1986), Henri Cartier-Bresson (1908-2004) ou Robert Doisneau (1912-1994) nous invitent à observer avec un autre œil la bonne société des années 20 ou le petit peuple parisien d'après-guerre. Que ce soit dans un atelier de mode ou sur un champ de bataille, l'œil a ainsi su trouver un nouveau support pour voir le monde à la façon d'un créateur.

# Véto contre le marché de Lamarque

La municipalité de Castelnau n'est pas très partageuse. Jugeons en plutôt sur cet acte. L'an mil huit cent trente six ( 1836) et le vingt et un décembre, le conseil municipal de Castelnau réuni sur la convocation de Mr le Maire en vertu de la lettre de Mr le Préfet de la Gironde du 18 novembre dernier, présents à la séance Mrs Chataux fils, Gontier, Bon, Tapy, Bacou, Drillon, Bergeron, Trigaux et Bonnet, membres du conseil municipal

Mr le Maire a donné lecture à l'assemblée

- 1° de la lettre déjà citée de Mr le Préfet autorisant la réunion et demandant conseil sur l'objet de la délibération prise par le conseil municipal de la commune de Lamarque du sept novembre dernier
- 2° de cette dernière délibération tendant à obtenir la création d'un marché dans la commune de Lamarque

Vu les motifs exposés par le conseil municipal de Lamarque

Le conseil municipal de Castelnau considérant que la multiplication desdits marchés dans une localité leur nuit réciproquement

Que la création de nouveaux marchés dans le canton de Castelnau serait au détriment du chef lieu

Que les motifs allégués par le conseil municipal de Lamarque manquent d'exactitude ne serait ce que Lamarque n'est qu'à une distance d'environ trois mille mètres de Castelnau, que les habitants de Lamarque peuvent facilement s'approvisionner au marché de Castelnau et à celui de Lustrac, encore plus rapproché, que la commune de Lamarque déjà riche et à forts revenus ne les augmenteraient que faiblement d'un mince droit de plaçage, que d'ailleurs la commune de Lamarque favorisée par sa position et ses avantages de communaux considérables, n'a donc pas besoin d'un autre avantage avec un marché

Considérant en outre que la commune de Castelnau n'a d'autres ressources que les droits de plaçage de son marché et que ce serait les diminuer en diminuant l'importance de son marché

Délibéré et est d'avis que la commune de Lamarque n'obtiendra pas l'autorisation d'établir un marché

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Le Maire : A St Guirons et tous les conseillers précités.

*Capella San-Jacobi de Castro-Novo*



*Dessin de Lucien Arlaud*